

**Proposition d'amendement du groupe PLR concernant le projet
d'arrêté concernant une demande de crédit pour la signalisation
lumineuse**

Article premier. - Un montant de ~~442'000~~ 347'000 francs est accordé au Conseil communal pour le renouvellement des armoires de commande des carrefours de la Place Numa-Droz et des Terreaux-Gare-Bercles.

Art. 2. - inchangé

Art. 3. - inchangé

Art. 4. - inchangé

Neuchâtel, le 28 août 2014

Signatures :

Amendement au rapport 14-014

Le groupe POPVERTSSOL propose que l'armoire de commande Terreaux-Gare-Bercles soit déplacée un peu en contrebas de l'entrée des Caves du Palais et peinte de manière à ce qu'elle se fonde dans l'esthétique du bâtiment. Il existe actuellement assez d'espace pour placer cette armoire sur un pan de façade non découpé. Ce simple déplacement permettra à la fois une importante économie financière, mais évitera aussi bien des désagréments liés à l'exécution de travaux sur les très fréquentées rue des Bercles et Chaussée de la Boine.

En conséquence, nous demandons une baisse du crédit demandé de Fr. 95'000.- et des 8% de TVA associés, soit les coûts liés au déplacement de l'armoire de l'autre côté de la rue.

Amendement du groupe PVS :

Art. premier : Un montant de Fr. 347'000 est accordé au Conseil communal pour le renouvellement des armoires de commande des carrefours de la Place Numa-Droz et des Terreaux-Bercles.